



Demande de remboursement par les assedic

Par **LATDAKENNETH**, le **22/02/2008** à **09:01**

Bonjour, je ne parle pas bien le français, et j'ai demandé à quelqu'un de vous écrire. J'ai l'Assedic qui me demande de rembourser une grosse somme pour trop perçu, car selon eux, j'ai fait une demande de retraite en 2004 (60 ans), et que je suis censée partir en retraite à 60 ans. J'avais fait les démarches auprès des caisses de retraite qui m'avaient dit à l'époque que je n'avais pas totalisé assez de trimestre pour y prétendre. Je me suis donc inscrite au chômage. L'Assedic m'a indemnisée depuis. Et cette année, les Assedic me disent que je dois partir en retraite. J'ai fait les démarches, et la caisse de retraite me dit que j'ai totalisé assez de trimestre pour prétendre à une pension. On m'a dit que je suis obligée de partir en retraite, car les Assedic ne vont plus rien me verser... Soit. J'ai accepté, et on m'avait fait signer pleins de documents en m'expliquant ce que c'est. Comme je ne comprends pas bien, on m'a dit de signer, et que c'est la procédure classique pour demander une pension de retraite. Et le 12/02/08, je reçois un courrier des Assedic qui me réclame le remboursement des allocations perçues depuis plus d'un an. J'ai appelé les Assedic qui ne veulent rien entendre, et me menace de procédures juridiques pour avoir le remboursement, car selon eux, je n'aurai jamais dû percevoir quoi que ce soit depuis 2004, car je suis censée partir en retraite. Donc, pour eux, je dois rembourser, et me faire rembourser après par la caisse de retraite. Je suis allée voir la caisse de retraite qui me dit qu'ils ne vont rien me rembourser du tout car ça ne les regarde pas, et que je dois me débrouiller toute seule auprès des Assedic. Je leur avais demandé un justificatif disant qu'ils ne peuvent pas me rembourser cette somme, pour que je le donne aux Assedic, mais la caisse de retraite ne veut rien faire, et c'est juste des informations orales que j'ai obtenues. Je suis retournée voir les Assedic, ils ne veulent rien entendre... Je ne sais plus quoi faire, car je ne dispose pas de cette somme. Les démarches pour toucher ma pension retraite sont en cours, donc, je ne toucherai rien des assedic, ni la retraite pendant ce temps, et on me demande de rembourser avec l'argent que je n'ai pas... Comment est-ce que je peux faire pour me sortir de ce marasme ? Les 2 organismes se dégageant chacun de leurs responsabilités, je n'ai pas les moyens pour rembourser. Imaginez

le problème. Je suis hébergée par ma fille, et là, je lui ajoute des pbs financières.